

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

**Herausgeber:** Société Forestière Suisse

**Band:** 56 (1905)

**Heft:** 5

**Artikel:** La route de Reichenbach dans la forêt de l'Engewald, près de Berne

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785211>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La route de Reichenbach dans la forêt de l'Engewald, près de Berne.

La gravure donnée en tête de ce numéro est extraite d'un article intitulé „Waldbau und Fortästhetik“, paru dans la *Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen*, de mai.

Notre intention étant depuis longtemps déjà de résumer ici cette question de l'esthétique forestière, c'est-à-dire de la réaction contre la forêt artificielle et le retour à la nature, nous serons heureux, par la suite, d'utiliser l'article en question. Voici en attendant la traduction des quelques lignes accompagnant cette gravure.

Il s'agit d'un mas de forêts, entouré par les méandres de l'Aare et nettement séparé en deux parties: le plateau et la pente descendant jusqu'au fleuve. Cette dernière est peuplée en taillis et sa superficie de 30,23 ha est répartie en 5 divisions; le plateau, au contraire, porte une futaie de 76,15 ha, formée de différentes essences, dont le mélange intime présente un certain intérêt.

Les vieux bois, âgés de 90—130 ans, sont constitués essentiellement en hêtres au milieu desquels des épicéas, des sapins et des frênes, apparaissent, soit par groupes et par bouquets, soit par pieds isolés. Il en est de même d'autres essences résineuses, weymouths, mélèzes, pins et de feuillus, tels que les chênes, les érables, planes et sycomores, les cerisiers, les tilleuls, les ormes et les charmes. Le terrain profond et frais est d'excellente qualité.

La forêt de l'Engewald est fréquemment visitée, grâce à son magnifique dome de verdure, s'ouvrant en une voûte de 15 à 20 m au-dessus de la route Enge-Reichenbach; elle offre aussi un beau champ d'étude au sylviculteur, au point de vue forestier et esthétique.

Le plan d'aménagement de 1883 prévoyait entre autres: „on réservera aussi longtemps que possible, le long de la route de Reichenbach, un rideau d'une largeur d'environ 10 m.“ Mais cette prescription ne saurait suffire pour atteindre le but, car le chemin tend exactement du Sud au Nord, sur plus de 1 km de long, et les arbres ne donneraient de l'ombre que durant le milieu de la journée; d'un autre côté, elle ne répond pas non plus à nos exigences esthétiques.

L'ombrage seul ne saurait suffire et nous voulons encore autre chose; nous voulons de beaux massifs, tout au moins des images forestières qui nous contentent; nous voulons qu'on laisse à la forêt l'occasion de produire ce dont elle est capable. C'est ici la place de la forêt feuillue mélangée; c'est ce que nous montre le superbe développement des hêtres et des frênes atteignant 35 m de hauteur et plus, et celui des chênes et des érables qui ne restent guère en arrière. Si l'on ne favorise pas les feuillus on n'aura plus guère, après l'exploitation des vieux bois, que le sapin qui apparaît en effet un peu partout et qui devient envahissant; cette essence n'est cependant guère à sa place sur le plateau où elle souffre régulièrement des vents. En outre, le changement d'essences modifierait d'une façon désavantageuse le caractère de la forêt et détruirait le charme particulier de cette partie du boisé.

Les vieux bois doivent faire place un jour, c'est certain. Mais cela n'aura lieu que successivement, en tenant compte de tous les facteurs, tels que le rajeunissement de la forêt, le danger des vents, la vidange des bois, les conditions du marché et... le public.



## Affaires de la Société.

### Une petite rectification nécessaire.

Dans un article intitulé „Les torrents des Alpes“, publié dans le dernier numéro de la *Revue des Eaux et Forêts*, et dû à la plume de M. Briot, nous lisons ce qui suit:

... En Suisse, même revirement d'idées. En août 1900, le Journal forestier, *organe officiel de l'Inspection générale fédérale, etc.*...

Est-il besoin de le dire: La *Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen*, pas plus que le *Journal forestier*, ne sont les organes de personne, si ce n'est de la Société des forestiers suisses. C'est-à-dire d'une collectivité, laissant à chacun pleine et entière liberté d'opinion.

Nous n'en sommes pas, et fort heureusement, aux théories officielles, qu'elles viennent de Zurich, de Berne ou d'ailleurs. Nous acceptons ce qui nous paraît acceptable pour combattre, par contre, ce qui nous paraît devoir être combattu.

Et c'est dans cette voie que la Société des forestiers et les agents forestiers suisses continueront à marcher.

Ceci, pour éviter tout malentendu.